



Créteil, le 09 novembre 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

Autoroute A13 LE VIADUC DE SAINT-CLOUD FAIT PEAU NEUVE ET S'HABILLE DE PROTECTIONS ACOUSTIQUES

L'équipement en protections acoustiques du viaduc de Saint-Cloud débute le 12 novembre 2012.

Ces travaux intégreront également la réfection des parements en béton, l'amélioration du système de collecte des eaux pluviales et le remplacement de l'éclairage.

Ils se dérouleront de nuit (22h00 à 05h30), en semaine (lundi soir à vendredi matin), pour neutraliser la voie de droite de l'autoroute A13 dans chaque sens de circulation. Cette contrainte indispensable à la sécurité des usagers et des intervenants impose une organisation complexe d'interventions de haute technicité qui dureront 3 ans.

Pour maintenir en permanence l'éclairage public de l'autoroute sur le viaduc, également indispensable à la sécurité des usagers, le sens province-Paris sera traité en premier.

Compte tenu des travaux de modernisation des tunnels de Saint-Cloud et de Boulogne qui encadrent le viaduc de Saint-Cloud, la vitesse maximale autorisée est fixée à 50 km/h d'un tunnel à l'autre.

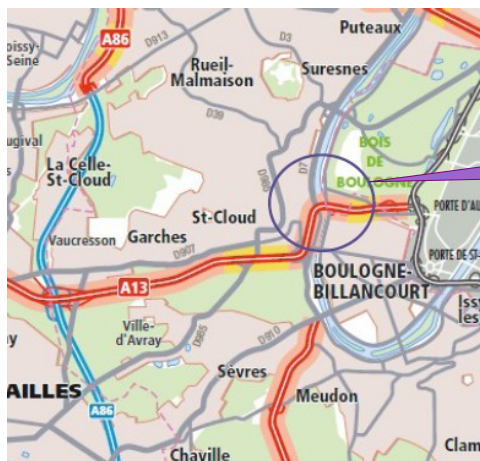
Pour leur sécurité et celle des intervenants, les usagers qui vont traverser une section en travaux sur près de 3 km sont invités à la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la signalisation en place.

Avant de partir, consulter www.sytadin.fr et, sur la route, être attentif aux informations diffusées sur les panneaux à messages variables (PMV).

Pour en savoir plus, consulter le [site internet de la DiRIF](http://site.internet.de.la.DiRIF).

CONTACTS PRESSE :
Philippe Perret
Téléphone : 06 64 47 97 80

Nathalie Lecomte
Téléphone : 01 46 76 87 82



Modernisation du viaduc de Saint-Cloud



ALAIN SPIELMANN
Architecte



ALAIN SPIELMANN
Architecte

